

M. Drummond: Très, à telle enseigne que ce qui n'était qu'un projet pilote continue de fonctionner après deux ans.

Le président: A quel rapport faites-vous allusion?

M. Drummond: On l'appelle le Centre de main-d'œuvre de la rue Gottingen à Halifax. Il est situé au cœur de la population noire et blanche. Il y a dans cette rue affluence d'immigrants, de magasins et d'affaires. Nous n'avons jamais pu nous procurer une copie de ce rapport.

Le sénateur Hastings: J'ai une question supplémentaire à poser. Y a-t-il discrimination à l'égard des francophones de ce milieu?

M. Drummond: J'aimerais répondre à votre question, mais je n'ai pas le droit de me prononcer pour un autre groupe. Je ne représente pas tous les Noirs. Je ne représente que ceux de l'Association pour l'avancement des gens de couleur du Nouveau-Brunswick.

Le président: Et il a bien précisé qu'il représentait les gens de cette ville et non les Noirs de tout le pays.

Le sénateur Hastings: Il a dit, à un moment donné, qu'il y avait discrimination à l'égard de métis.

Le président: A mon avis, il a plutôt dit que si les Métis étaient ici, il y aurait de la discrimination à leur égard.

Le sénateur Hastings: Les francophones sont ici.

M. Drummond: Je ne pourrais dire.

Le président: Permettez-moi de vous dire, monsieur Drummond, que le Comité vient de passer une heure triste et pénible qui troublera nos consciences pendant très longtemps. La discrimination, sous quelque forme qu'elle se présente, est à réprover, et elle l'est encore davantage dans le contexte actuel. Vous pouvez me croire, car nous traitons de ce sujet, pour la plupart d'entre nous, depuis déjà très longtemps.

Je m'en voudrais de vous laisser sans ajouter que si vous avez lu le compte rendu du Comité sénatorial de la pauvreté, en date du 25 juillet dernier, vous saurez ce que j'y disais au nom du Comité: je disais qu'au Canada, depuis 20 ans, rien n'avait changé dans la distribution des revenus. C'est ce que dit le Conseil économique du Canada. Cela signifie, en français simple et ordinaire, que les riches se sont enrichis et que les pauvres se sont appauvris. Cela ne signifie rien de plus. Par conséquent, pour remédier à la pauvreté, la distribution des revenus doit chan-

ger. Mais c'est là qu'est le problème. Il est difficile à résoudre, car pour ce faire, certains vont devoir abandonner quelque chose au profit des autres. Ce problème est de votre ressort et vous savez à quel point il est difficile d'amener les gens à donner. Vous savez ce qu'il en est.

Nous ne visons pas pour but à briser le système, mais celui-ci a besoin de changements et de modifications, et c'est le but de notre visite ici, sans quoi nous ne serions pas venus. Nous aurions pu apprendre tout ce qu'il y a à apprendre en restant à la maison. On nous a parlé de la nécessité d'un changement d'attitude complet. Deux changements doivent survenir, et ils ne sont pas très faciles à obtenir.

Le Comité a entendu des gens responsables qui ont dit que l'homme avait certains droits, que l'un de ceux-ci était le droit au travail et que s'il n'en trouvait pas, il incombait à l'État ou à la société de le secourir.

Ce sont là des choses qu'il faut comprendre. Nous tentons d'écouter les gens et nous avons beaucoup appris dans cette ville. Nous essayons de leur parler de leur problème et nous voulons qu'ils nous en parlent. Par eux, nous pouvons saisir le message et apprendre qu'ils doivent entrer dans le jeu pour obtenir des résultats décents. C'est une partie de leur problème. Ce problème ne vient pas d'eux, mais ils doivent contribuer à le résoudre et sans eux, nous ne pouvons rien. Il nous faut tenir compte de ce que nous pouvons nous permettre, du temps où nous le pourrons, et du temps qu'il nous faudra pour atteindre nos objectifs. Ce sont là nos problèmes.

En vingt minutes, vous avez su nous donner une bonne migraine. Merci.

Nous allons maintenant entendre les services familiaux de Saint-Jean. A ma droite, M^{lle} Florence Christie, directrice de l'exécutif; près d'elle, M^{me} W. R. Forsythe, membre du conseil. M^{lle} Christie nous soumettra le rapport.

Mlle Florence Christie, directrice de l'exécutif, Services familiaux de Saint-Jean: Merci beaucoup, monsieur le président. Je suis enchantée de profiter de l'occasion pour vous soumettre les vues et recommandations des services familiaux. Notre organisme est une agence familiale privée et non sectaire dont le but est d'accomplir, en tant que service social, tout ce qui est apte à raffermir les liens familiaux et la vie familiale en général.

Depuis le temps que nous sommes au service de la famille, nous savons que la pauvreté, surtout à longue échéance, a un effet déplorable sur la vie familiale. Nous réalisons qu'il est impossible de pallier la pauvreté économique, mais nous voulons insister sur la